



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 71180

Texte de la question

M. Bertrand Pancher attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la sauvegarde des emplois sur le territoire national. En effet, il n'est pas rare de constater sur nos territoires, et la Meuse n'y échappe pas, que des groupements d'entreprises locaux ne sont pas choisis par des grands groupes nationaux pour réaliser des chantiers d'envergure en raison très régulièrement du coût. Dès l'attribution des marchés, certains manques de main d'œuvre se font ressentir et il est fait appel à de la main-d'œuvre étrangère au détriment d'une main d'œuvre locale avec tout l'impact sur l'économie locale qui peut en découler. Or ces chantiers sont financés par l'État et par les collectivités territoriales donc par nos impôts. Alors que le secteur du BTP est fragilisé par le contexte économique, ne peut-on pas garantir une proportion de main d'œuvre locale pour des chantiers réalisés et subventionnés sur nos territoires ce qui pourrait nous permettre de sauvegarder des emplois. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71180

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10468

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)